

## Communiqué de presse

### **Théâtre Palace à Bienne : le CAF salue la solution « salle de spectacles » choisie par la Ville**

*Bienne, le 22 septembre 2011*

**Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a pris connaissance avec grande satisfaction de la décision du Conseil municipal biennois, communiquée aux médias hier, au sujet du Théâtre Palace. Celui-ci sera consacré dès 2014 aux arts de la scène uniquement, une option que le CAF soutient et appelle de ses vœux depuis la parution du rapport Duport en 2006. En procédant par étapes, on se donne le temps de construire un projet solide, dans l'intérêt des arts de la scène de Bienne et de la région. Le CAF se réjouit du signal clair ainsi donné par la Ville en faveur d'une salle de spectacles d'importance régionale, avec une place particulière pour la scène francophone. Il assistera la Ville dans ses négociations auprès du Canton, en préparation des nouveaux contrats de prestations pour la prochaine période de subventionnement, dès 2016.**

Consulté en juin 2011 par le Conseil municipal, le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) avait fait part de son soutien clair en faveur d'une utilisation culturelle du Théâtre Palace. Le CAF défend cette option depuis sa création en 2006 et la parution du rapport Duport sur la dynamisation des arts de la scène francophone à Bienne. Il réitère ce soutien dans ses Lignes directrices dans le domaine culturel. Le CAF ne peut donc que se réjouir de l'option choisie par le Conseil municipal. La Ville de Bienne a ainsi donné un signal clair en faveur de l'utilisation culturelle du Palace, à l'attention des milieux culturels de Bienne et de la région, mais aussi des autorités politiques cantonales.

Après l'adoption d'un postulat interpartis par le Conseil de ville en juin 2011, le Conseil municipal a maintenant décidé de mettre fin à l'utilisation duale du Théâtre Palace. Ce système combinant cinéma et théâtre dans une même salle a permis de financer le Palace jusqu'à aujourd'hui, avec l'implication de divers partenaires. Il a toutefois clairement montré ses limites, après plusieurs années de pratique. La sortie par étapes du système dual est un compromis raisonnable aux yeux du CAF. Il permet de préparer la transition et donne le temps de consolider le projet et de le présenter aux différents partenaires culturels et aux autorités cantonales.


#### **Soutien cantonal à une salle d'importance régionale**

Le Palace est la plus grande salle de théâtre de la région. De nombreux milieux culturels ont exprimé leur intérêt à une utilisation améliorée, rendue possible par une gestion culturelle. Le CAF est persuadé que cette salle pourra désormais rendre service à de nombreuses institutions et satisfaire les besoins d'un public élargi. L'accent francophone donné à cette salle, notamment par la place accordée aux Spectacles français, est important aux yeux du CAF ; mais l'intérêt montré par d'autres institutions, bilingues ou alémaniques, l'est tout autant. Le CAF poursuivra les contacts établis avec le fOrum interjurassien de la culture, le Canton de Berne et le Conseil du Jura bernois pour intégrer la salle du Palace dans les réflexions sur l'avenir de la scène francophone de la région.

Le CAF s'investira également auprès du Canton de Berne pour que celui-ci manifeste son soutien au projet et contribue à son financement dès 2016, après l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'encouragement des activités culturelles. Celle-ci doit renforcer le subventionnement cantonal aux institutions d'importance régionale. Le Canton de Berne a d'ores et déjà reconnu l'importance du Palace pour la région et les arts de la scène, notamment francophone, en participant au financement de la transformation du Palace, décidée en votation populaire en octobre 1995.

## Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président:



Philippe GARBANI

Le secrétaire général:



David GAFFINO

### Note aux rédactions :

*Vous pouvez consulter tous les documents publics du CAF (rapports d'activités, communiqués de presse, prises de position) sur le site : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch) .*

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:*

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 032 365 00 59 ou 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.*